

pontault-combault.fr -  Cpontaultcombault



DOSSIER DE PRESSE

Rapport d'Orientations Budgétaires

Lundi 12 février 2018

*Ensemble,
soyons fiers de Pontault-Combault*

Contact presse: Julie Sapateiro
Directrice de cabinet
jsapateiro@pontault-combault.fr - 06.34.69.04.32

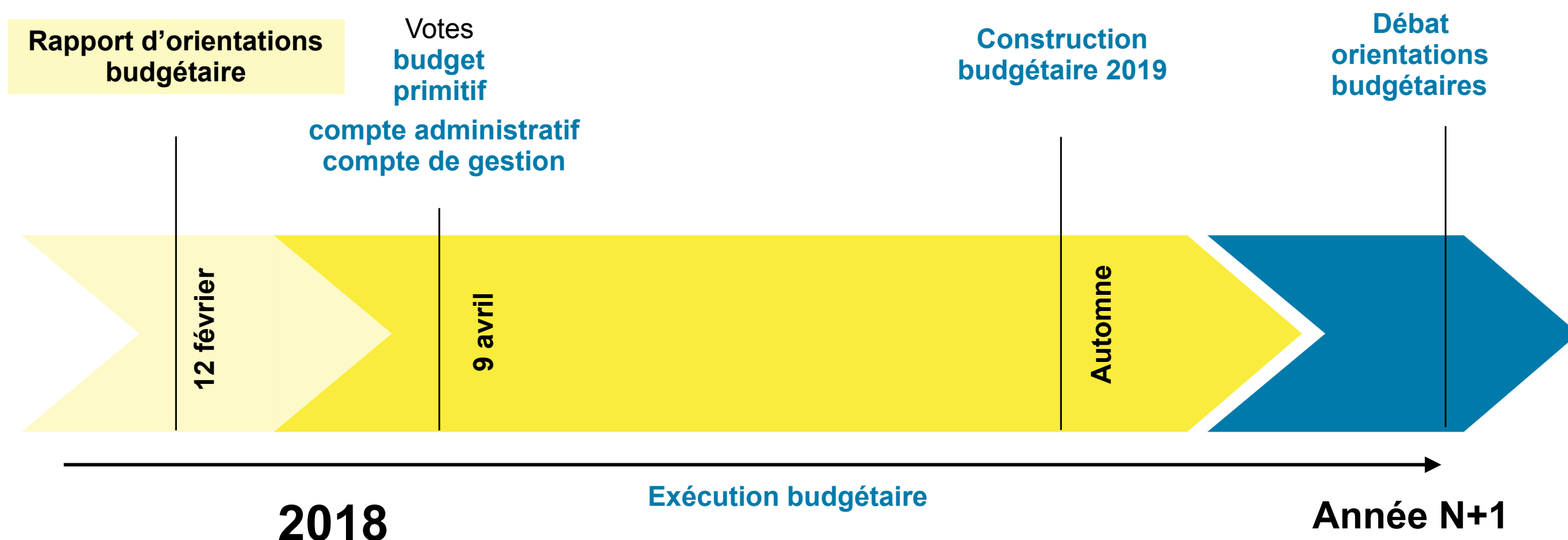
SOMMAIRE

Le rapport d'orientations budgétaires 2018

- 1- Comprendre la construction et le cycle budgétaire d'une collectivité
- 2- Le contexte économique national : incidences de la loi de finances
- 3- Le contexte local : les facteurs clés de la construction budgétaire
- 4- Retour sur l'année 2017 : chiffres et investissements
- 5- Les enjeux pour 2018
- 6- Quelques chiffres clés du budget 2018
- 7- Pontault-Combault investit en 2018

A venir...

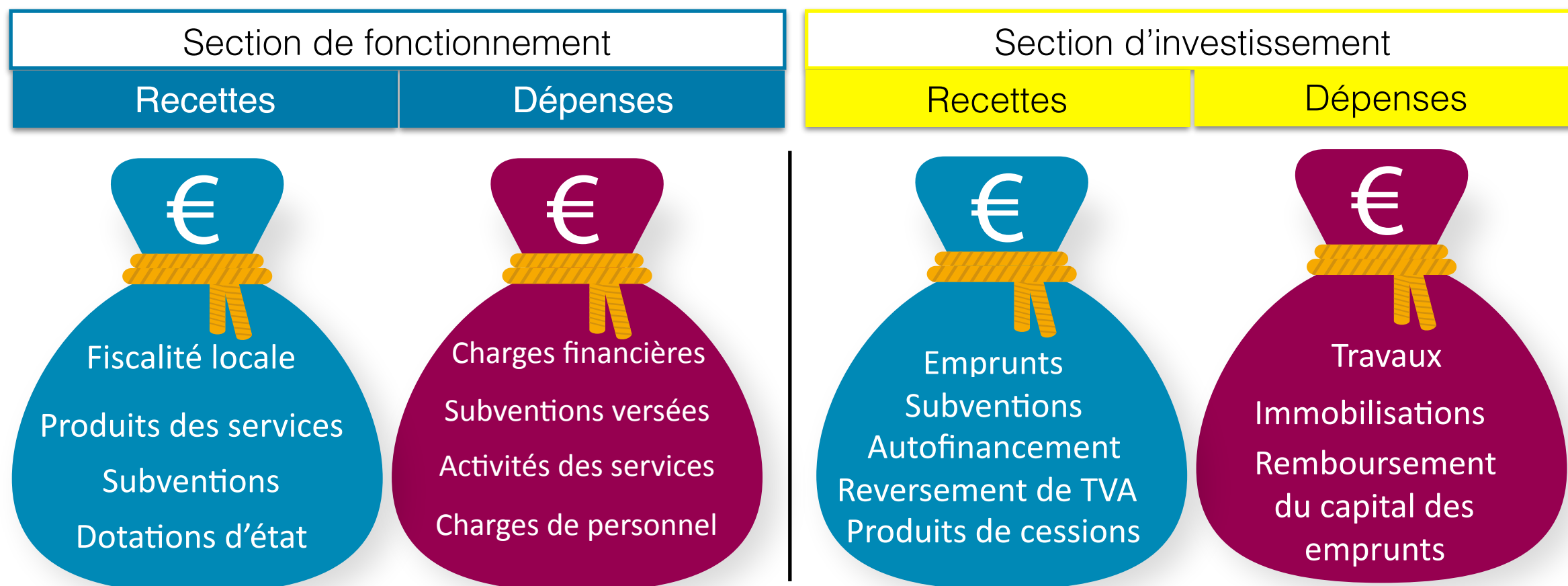
Mieux comprendre le cycle budgétaire d'une collectivité



Dans le cadre de la loi NOTRe, le **Rapport d'Orientations Budgétaires** (ex DOB) se conclut désormais par un vote des élus. Il doit leur permettre de se prononcer sur les éléments financiers connus au moment de la construction du budget primitif et sur les objectifs et les moyens dont elle se dote pour les atteindre.

Le budget primitif voté le 9 avril prochain et soumis à modifications selon les échanges au ROB sera donc la traduction du choix des élus et présentera précisément les actions qui seront menées en 2018.

Mieux comprendre la construction budgétaire



Un budget doit être équilibré : les recettes doivent être égales aux dépenses.

Un budget doit être sincère : les dépenses ne doivent pas être sous-estimées et les recettes ne doivent pas être surestimées.

Le contexte économique national : incidences de la loi de finances

Les indicateurs économiques nationaux 2017

- Taux de croissance du PIB évaluée: **+1,9%**
- Inflation prévisionnelle: **+/- 1 %**

La loi de finances : *Ses incidences*

- ➔ L'Etat va poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses publiques. Ainsi, il demande aux collectivités de réaliser **13 milliards d'économies d'ici 2022**, dont 40% seront supportés par les municipalités
- ➔ L'Etat propose de contractualiser avec les grandes collectivités pour que celles-ci plafonnent l'augmentation de leurs dépenses à 1,2% par an et de **porter une attention à leur capacité de désendettement**
- ➔ L'Etat confirme la suppression de la taxe d'habitation sur 3 ans et la compensation intégrale des dégrèvements sur la base des taux 2017
- ➔ Une enveloppe de 10 milliards d'€ pour les collectivités : réaliser des investissements de transition écologique, d'emploi, d'innovation, de compétitivité et de développement du numérique
- ➔ Une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour les locaux d'habitation (+1,24%)

Le contexte local : *les facteurs clés de la construction budgétaire***En 2017****- 800 000 €**

de **dotation globale de fonctionnement** et **dotation nationale de péréquation** versées par l'Etat.

(participation des collectivités territoriales au rétablissement des comptes publics.)

- 3 %

des recettes de fonctionnement

Recettes non fiscales**- 8 %****- 3,5 %**

de dépenses de fonctionnement

La commune est lourdement pénalisée en raison de son appartenance à l'agglomération Paris-Vallée de la Marne. Il s'agit d'une nouvelle répartition de l'ancienne taxe professionnelle qui augmente le potentiel financier par habitant.

= 1ère phase de sortie du FSRIF soit - 666 000 €

Pour amortir la baisse des dotations de l'Etat, la ville met en oeuvre une stratégie financière reposant sur une baisse du taux municipal de la TH et une hausse de la TF sur 2 ans (17-18)

Retour sur l'année 2017 : chiffres et investissements

- **Bâtiments municipaux (ravalement, études...) = 808 969€**
- **Bâtiments scolaires, petite enfance et centres de loisirs = 1,363 M€**
Travaux écoles Pajot (électricité, visiophones, centre de loisirs, travaux divers...)
Développement du plan numérique dans les écoles
- **Equipements culturels = 238 000€**
MJC, salle des fêtes...
- **Equipements sportifs = 635 000 €**
Aménagement et équipement du Plateau République



Retour sur l'année 2017 : chiffres et investissements

- **Eclairage public** (rue des berchères, avenue des marguerites, rue montethy...) = **280 000€**
- **Voiries** (rue de chenevières, rue de champigny...) = **1,244 M€**
- **Aménagements urbains/environnement** (aires de jeux, plantations...) = **237 000€**
- **Acquisition de matériels pour le développement de la propreté urbaine** = **27 000€**
- **Travaux du pôle gare** = **988 000€**

Au total :
5,7 M€ d'investissements réalisés
(des reports et poursuites de travaux sont à prévoir en 2018)



Les enjeux pour l'année 2018

La ville de Pontault-Combault met en place une stratégie financière ambitieuse qui concilie réalisation des projets et pérennisation de la santé financière de la commune.

Les axes forts du budget primitif 2018

- 1- Maintenir un autofinancement permettant de stabiliser les équilibres : **3,4 M€** (supérieure aux objectifs fixés de 2,7M€)
- 2- Poursuivre la réforme fiscale locale **profitable à tous**, même ceux qui ne seront pas touchés par la mesure gouvernementale
- 3- Rationaliser les dépenses
- 4- Conforter un niveau d'investissement **de 9,5 M €** compatible avec notre capacité de désendettement d'une durée inférieure à la moyenne conseillée : **11,4 ans contre 15 ans**
- 5- Stabiliser des emprunts sûrs : **5M€**

Résultat:

Un budget 2018 responsable et solidaire
qui permet le maintien de nos politiques publiques et
la réalisation de nos grands projets

Quelques chiffres clés du budget 2018

26 M€ de contributions directes
= **55%** des recettes de
fonctionnement de la ville

- 3 %
du taux municipal de
la taxe d'habitation

Pertes des dotations
Sortie du FSRIF : - **666 000€**
FPIC : - **120 000€**

- 5,3 %
de dépenses de fonctionnement

14 528 foyers pontellois-combalusiens assujettis à la taxe d'habitation

13 673 bénéficiaires de la baisse du taux municipal de la taxe d'habitation
(855 sont déjà exonérés par ailleurs)

11 332 propriétaires occupants qui bénéficieront de la stratégie fiscale locale en 2018

En 2018, Pontault-Combault investit pour ...

- **Equipements et acquisitions hors travaux** (Etudes, matériels, équipements, acquisitions foncières, participations...) = **1,645 M€**
- ✓ Pontault-Combault investit pour **l'éducation, la petite enfance, la jeunesse** = **1,046M€**
- ✓ Pontault-Combault investit pour **le sport** = **1,033M€**
- ✓ Pontault-Combault investit pour **la culture** (MJC) = **2,2 M€**
- ✓ Pontault-Combault investit pour **l'espace public** = **3,4 M€**
- ✓ Pontault-Combault investit pour **la sécurité** = **200 000€**

Au total :
9,468 M€ d'investissements estimés

Les projets d'investissements 2018 seront précisés lors du vote du budget, au conseil communautaire du 9 avril prochain.

A venir ...

- ➔ **Mardi 6 mars à 18h, dans le parc de l'hôtel de ville**
Commémoration pour la Journée des justes parmi les nations
- ➔ **Du 5 au 11 mars : Semaine des droits des femmes**
Samedi 10 mars à 19h, aux Passerelles : Ouverture des inscriptions à la course La Pontelloise 2018, avant le spectacle « Mère indigne » d'Olivia Moore
- ➔ **Lundi 19 mars à 19h**
Commémoration du cessez le feu en Algérie
- ➔ **Samedi 24 et dimanche 25 mars à partir de 10h, Salle Jacques Brel**
Salon du bébé
- ➔ **Dimanche 1er avril à 10h, dans le parc de l'hôtel de ville**
Chasse aux oeufs de pâques
- ➔ **Jeudi 5 avril à 9h, en mairie**
Parcours citoyen pour les élèves de 6e des collèges de la ville

Jeudi 5 avril à 14h, salle Jacques Brel

1er thé dansant pour les seniors de la ville, organisé gratuitement par la municipalité

Lundi 9 avril à 20h, Salle Madame sans-gêne

Conseil municipal : Budget 2018